

## Le président de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-3, R 719-90 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques en ses articles L 1121-2 et L 1121-3 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie au président par le conseil d'administration en vigueur ;

Considérant l'intention de procéder au don de guides à baratter népalais par la famille d'Alain Champ en son nom au bénéfice du Musée d'ethnographie ;

### Décide

#### Article 1<sup>er</sup> :

Le don de la collection de guides à baratter népalais collectés entre 1996 et 2012 de Alain Champ, par sa fille Hélène Champ, 505 Tennessee St, Memphis, TN 38103, États-Unis (dont le détail est dressé en annexe à la présente décision), est accepté.

#### Article 2 :

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université de Bordeaux sont chargés de l'exécution de la présente décision.

#### Article 3 :

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Fait à Talence, le 20 octobre 2022

Dean LEWIS



## ANNEXE

### DÉTAILS DU DON

Donateur :	Hélène Champ et sa famille au nom de son père Alain Champ
Composante bénéficiaire :	Musée d'ethnographie
Description du matériel :	Collection de guides à baratter népalais
Date/année d'achat du matériel donné :	1996 - 2012
Valeur du matériel lors de l'achat :	Entre 5 et 50 euros par pièce – valeur totale aux environs de 2.500 euros
Valeur actuelle du matériel (valeur vénale) :	2.500 euros

Alain Champ propose de donner au Musée d'ethnographie de l'Université de Bordeaux 173 guides à baratter népalais. Il les a collectés entre 1996 et 2012 lors de plusieurs séjours au Népal. Il donne également toutes les études faites et la documentation qu'il a réunie qui va nous permettre de documenter chaque guide.

Cette collection est rare et précieuse pour le musée et elle vient compléter notre fonds.

Alain Champ a déjà donné des objets himalayens au musée. Il s'est également beaucoup investi dans l'association des Amis des Musées dans les années 90.